

AFIGEC
AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée au capital de 4 120 000 euros
Siège social : 26/28 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
324 021 542 RCS NANTERRE

DÉCISIONS UNANIMES EXTRAORDINAIRES DES ASSOCIÉS
DU 10 SEPTEMBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL propriétaire de1 678 parts
représentée par sa cogérante, Madame Sophie JAMIN

Monsieur Jean-Claude ALLAIN
Au titre d'un prêt de consommation de 1 part

Société AMALGAMA INOV propriétaire de.....342 parts
représentée par son Gérant Monsieur Matthieu HANACHOWICZ

Madame Cinthia ATTLANE, propriétaire de 1 part

Société BEQ EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL100 parts
représentée par sa Gérante, Madame Betty QUINCHON

Société BJC AUDIT ET FINANCE, propriétaire de600 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Christophe BUSSON

Madame Valérie BLEUZÉ, propriétaire de 1 part

Société BURTIN ET ASSOCIES -JMFB PARTICIPATIONS, propriétaire de6 336 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Florent BURTIN

Société B&D EXPERTISE propriétaire de697 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme REBISCOUL

Monsieur Florent BURTIN, propriétaire de..... 1 part

Monsieur Jean-Marie BURTIN, propriétaire de 1 part

Monsieur Jean-Christophe BUSSON, propriétaire de 1 part

Société CHALLENGER, propriétaire de331 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Yannis GIRAUD

Société CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE propriétaire de13 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Pierrick CHAUVIN

Société CREARE SUCCESSIO

En pleine propriété1 897 parts

Au titre de prêts de consommation2 529 parts

représentée par sa Gérante Madame Cinthia ATTLANE

Monsieur Olivier DUBRULLE propriétaire de 1 part

Société EMIA CONSEIL propriétaire de99 parts

représentée par sa Gérante, Madame Ashia LEMONIER

Société EXALTA propriétaire de98 parts

représentée par sa Gérante, Madame Aurélie CAVALIÉ

Société FERAUDIT, propriétaire de826 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Nicolas FERRAND

Monsieur Jean-Nicolas FERRAND, propriétaire de 1 part

Société FRESQUET & ASSOCIES, propriétaire de135 parts

représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul FRESQUET

Société FLB SERVICES, propriétaire de32 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Florent BURTIN

Société GAJEC, propriétaire de120 parts

représentée par sa Gérante, Madame Gaëlle JEAN

Société GALATEE, propriétaire de788 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Franck NEGREL

Monsieur Yannis GIRAUD, propriétaire de 1 part

Madame Marie-Aurore JACQUES, propriétaire de 1 part

Madame Sophie JAMIN, propriétaire de507 parts

Madame Gaëlle JEAN, propriétaire de 1 part

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER, propriétaire de355 parts

Société KISLEV CONSEIL propriétaire de 89 parts

représentée par son Gérant, Monsieur Dan ZERBIB

Madame Annie LE LOSTEC

Au titre d'un prêt de consommation de 1 part

Société LEAD CONSEIL, propriétaire de301 parts

représentée par sa Gérante, Madame Cinthia ATTLANE

Monsieur François LEBOUVIER, propriétaire de	1 part
Société LFINANCE, propriétaire de	327 parts
représentée par son Gérant, Monsieur François LEBOUVIER	
Société MA RH Talent, propriétaire de	18 parts
représentée par sa Gérante, Madame Marie-Aurore JACQUES	
Société MEKDAD CONSULTING propriétaire de	87 parts
représentée par son Gérant Monsieur Abderrahman MEKDAD	
Monsieur Franck NEGREL, propriétaire de	1 part
Société PERIER CONSULTING, propriétaire de	1 338 parts
représentée par son Gérant, Monsieur Dominique PERIER	
Monsieur Dominique PERIER, propriétaire de	1 part
Société P&L MDP CONSEILS propriétaire de	98 parts
représentée par sa Gérante Madame Maïté PEREIRA	
Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE propriétaire de	356 parts
représentée par son Gérant Monsieur David HENNION	
Madame Betty QUINCHON, propriétaire de	1 part
Monsieur Jérôme REBISCOUL propriétaire de	1 part
Société XANTHYLENE propriétaire de	320 parts
Représentée par Madame Marlène PERNOT	
Société MLC ADVISORY, propriétaire de	83 parts
Représentée par Madame Marlyn CODO	
Société MARTEL SOCIETE INVESTISSEMENT, propriétaire de	83 parts
Représentée par Monsieur Vincent MARTEL	
Total	20 600 parts

Détenant ensemble 20 600 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée AFIGEC - AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et des articles 16 et 18 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- La constatation de la réalisation de cessions de parts sociales à des tiers agréés en qualité de nouveaux associés et modification corrélative des statuts,
- La constatation des souscriptions et du versement des fonds dans le cadre de l'augmentation de capital social de 246 000 euros par création de 1 230 parts sociales nouvelles de 200 euros chacune à libérer intégralement en numéraire décidée par « Décisions unanimes des associés » en date du 1^{er} août 2025,
- La réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée sous la résolution qui précède et la modification corrélative des statuts,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La Gérance indique à la collectivité des associés que

- suivant acte sous signature privée en date du 16 juillet 2025, enregistré au Service des Impôts du Calvados le 1^{er} août 2025, déposé au siège social de la société en date du 3 août 2025, **Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER a cédé à MARTEL SOCIETE INVESTISSEMENT, 83 parts sociales de 200 euros lui appartenant dans la Société,**

- suivant acte sous signature privée en date du 11 juillet 2025, enregistré au Service des Impôts de NANTERRE le 24 juillet 2025, déposé au siège social de la société en date du 3 août 2025, **Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER a cédé à la société MLC ADVISORY, 83 parts sociales de 200 euros lui appartenant dans la Société,**

Les associés décident, en conséquence de la réalisation de ces cessions, de modifier l'article 7 des statuts par les dispositions suivantes,

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à QUATRE MILLION CENT-VINGT MILLE EUROS (4 120 000 euros) divisé en 20 600 parts sociales de 200 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 23 561 et attribuées aux associés en proportion de leurs droits respectifs, étant rappelé que :

(...)

Suivant Décisions unanimes des associés en date du 10 septembre 2025 ayant constaté la réalisation des cessions de parts sociales comme suit :

- Par Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER, 83 parts sociales au profit de MARTEL SOCIETE INVESTISSEMENT, aux termes d'un acte sous seings privés en date du 16 juillet 2025,

- Par Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER, 83 parts sociales au profit de la société MLC ADVISORY, aux termes d'un acte sous seings privés en date du 11 juillet 2025,

Les parts sont attribuées et réparties comme suit :

Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

à concurrence de 1 678 parts sociales

portant les 20 282 à 21 959, ci 1 678 parts

Monsieur Jean-Claude ALLAIN,

à concurrence d'une part sociale au titre d'un prêt de consommation

portant le numéro 15 857, ci 1 part

Société AMALGAMA INOV

à concurrence 342 parts sociales

portant le numéro 1 086 à 1 193, 22 437 à 22 670, ci 342 parts

Madame Cinthia ATTLANE

à concurrence d'1 part sociale

portant le numéro 939, ci 1 part

Société BEQ EXPERTISE, AUDIT ET CONSEIL

à concurrence de 100 parts sociales

portant les numéros 14 267 à 14 301 et 14 859 à 14 923, ci 100 parts

Société BJC AUDIT ET FINANCE,

à concurrence de 600 parts sociales

portant les numéros 8 323 à 8 511, 9 286 à 9 365 et 13 237 à 13 567, ci 600 parts

Madame Valérie BLEUZÉ,

à concurrence d'une part sociale

portant le numéro 9 7901 ci 1 part

Société BURTIN ET ASSOCIES –JMFB PARTICIPATIONS

à concurrence de 6 336 parts sociales

portant les numéros 1 à 120, 696 à 904, 1 931 à 4 091, 4 125 à 5 624,

5 626 à 7 124, 7 379 à 7 778, 7 825 à 7 962, 10 163 à 10 282, 13 588 à 13 732,

13 864 à 13 874 et 14 933 à 14 965, ci 6 336 parts

Société B&D EXPERTISE

à concurrence de 697 parts sociales

portant les numéros 17 574 à 18 270, ci 697 parts

Monsieur BURTIN Florent

à concurrence de 1 part sociale

portant le numéro 5 625, ci 1 part

Monsieur BURTIN Jean-Marie

à concurrence de 1 part sociale

portant le numéro 695, ci 1 part

Monsieur BUSSON Jean-Christophe
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 165, ci..... 1 part

Société CHALLENGER
à concurrence de 331 parts sociales
portant les numéros 1 194 à 1 237, 8 814 à 8 964, 9 131 à 9 165,
13 841 à 13 863, 14 845 à 14 858, 17 108 à 17 171 ci331 parts

Société CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE
à concurrence de 13 parts sociales
portant les numéros 22 047 à 22 059, ci13 parts

Société CREARE SUCCESSIO
En pleine propriété à concurrence de 1 897 parts sociales
portant les numéros, 1 241 à 1 320, 1 522 à 1 549, 8 168,
8 663 à 8 696, 9 180 à 9 186, 9 616 à 9 789, 10 308 à 10 352, 10 587 à 10 657,
13 001 à 13 151, 14 156 à 14 266, 14 979 et 14 980, 16 138 à 16 929,
17 172 à 17 572, ci 1 897 parts

Au titre de prêts de consommation à concurrence de 2 529 parts sociales,
Portant les numéros 978 à 1 085, 1 321 à 1 428, 1 562 à 1 723, 7 125 à 7 225,
8 171 à 8 322, 8 512 à 8 650, 8 697 à 8 813, 9 366 à 9 498,
9 839 à 9 946, 10 055 à 10 162, 10 283 à 10 307, 10 369 à 10 469,
13 733 à 13 840, 13 875 à 14 066, 15 858 à 16 073, 16 930 à 16 941,
21 960 à 22 046, 22 060 à 22 159, 22 160 à 22 436, 22 671 à 22 845 ci 2 529 parts

Monsieur Olivier DUBRULLE,
à concurrence d'une part sociale
portant le numéro 9 791 ci..... 1 part

Société EMIA CONSEIL
à concurrence de 99 parts sociales
portant le numéro 18 660 à 18 746, 23 160 à 23 171, ci 99 parts

Société EXALTA
à concurrence de 98 parts sociales
portant le numéro 18 747 à 18 833, 23 172 à 23 182, ci..... 98 parts

Société FERAUDIT
à concurrence de 826 parts sociales portant les numéros 206 à 484,
927 à 937, 940 à 977, 1 778 à 1 929,
10 707 à 10 726, 13 152 à 13 236, et 14 521 à 14 641,
17 031 à 17 107, 23 033 à 23 075, ci.....826 parts

Monsieur FERRAND Jean-Nicolas
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 4 092, ci..... 1 part

Société FRESQUET & ASSOCIES
à concurrence de 135 parts sociales
portant le numéro 19 008 à 19 094, 23 194 à 23 241, ci 135 parts

Société FLB SERVICES
à concurrence de 32 parts sociales
portant les numéros 906 à 915, 4 110 à 4 124, 9 173 à 9 179, ci..... 32 parts

Société GAJEC
à concurrence de 120 parts sociales
portant les numéros 1 724 à 1 777, 8 651 à 8 662,
9 187 à 9 193, 9 792 à 9 838, ci120 parts

Société GALATEE
à concurrence de 788 parts sociales
portant les numéros 485 à 694, 1 238 à 1 240, 1 429 à 1 521,
1 550 à 1 561, 8 170, 8 965 à 9 130, 14 302 à 14 520, 23 076 à 23 159, ci..... 788 parts

Monsieur GIRAUD Yannis
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 166, ci..... 1 part

Madame JACQUES Marie-Aurore
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 4 094, ci..... 1 part

Madame Sophie JAMIN
à concurrence de 507 parts sociales
portant le numéro 19 254 à 19 760, ci..... 507 parts

Madame JEAN Gaëlle
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 169, ci..... 1 part

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER
à concurrence de 355 parts sociales
portant le numéro 19 927 à 20 281, ci.....355 parts

Société KISLEV CONSEIL
à concurrence de 89 parts sociales
portant les numéros 16 942 à 17 030 ci.....89 parts

Madame Annie LE LOSTEC
à concurrence d'une part sociale au titre d'un prêt de consommation
portant le numéro 15 856, ci..... 1 part

Société LEAD CONSEIL
à concurrence de 301 parts sociales
portant les numéros 14 067 à 14 115, 14 642 à 14 844 et 14 992 à 15 000, ci 301 parts

Monsieur LEBOUVIER François
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 164, ci..... 1 part

Société LFINANCE
à concurrence de 327 parts sociales
portant les numéros 8 167, 9 499 à 9 509, 9 947 à 10 054,
13 568 à 13 587, 22 846 à 23 032, ci327 parts

Société MA RH Talent
à concurrence de 18 parts sociales
portant les numéros 905, 4 095 à 4 109, 9 166 et 9 167, ci 18 parts

Société MEKIDAD CONSULTING
à concurrence de 87 parts sociales
portant le numéro 18 834 à 18 920, ci..... 87 parts

Monsieur NEGREL Franck
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 4 093, ci..... 1 part

Société PERIER CONSULTING EURL
à concurrence de 1 338 parts sociales
portant les numéros 916 à 926, 1930, 7 226 à 7 378, 7 779 à 7 824, 8 163,
9 168 à 9 172, 9 194 à 9 214, 9 511 à 9 615, 10 658 à 10 706, 14 924 à 14 932,
14 981 à 14 991 et 15 001 à 15 855, ci..... 1 338 parts

Monsieur PERIER Dominique
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 9 510, ci..... 1 part

Société P&L MDP CONSEILS
à concurrence de 98 parts sociales
portant le numéro 18 921 à 19 007, 23 183 à 23 193 ci..... 98 parts

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE à
concurrence de 356 parts sociales
portant le numéro 10 353 à 10 368, 10 470 à 10 586 et 16 074 à 16 137,
et 19 095 à 19 253, ci356 parts

Madame Betty QUINCHON
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 938, ci..... 1 part

Monsieur Jérôme REBISCOUL
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 17 573, ci1 part

Société XANTHYLENE
à concurrence de 320 parts sociales
portant le numéro 23 242 à 23 561.....320 parts

Société MLC ADVISORY

à concurrence de 83 parts sociales

portant le numéro 19 761 à 19 843 83 parts

Société MARTEL SOCIETE INVESTISSEMENT,

à concurrence de 83 parts sociales

portant le numéro 19 844 à 19 926..... 83 parts

DEUXIEME DÉCISION

Après avoir rappelé que par Décisions unanimes en date du 1^{er} août 2025, les associés ont décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social d'une somme de 246 000 euros, pour le porter de de 4 120 000 euros à 4 366 000 euros par création de parts nouvelles, à souscrire et libérer en numéraire selon les modalités suivantes :

Cette augmentation sera réalisée au moyen de la création de 1 230 parts nouvelles, numérotée de 23 562 à 24 791 de 200 euros de valeur nominale chacune, émises au prix de 1 142 euros chacune, soit avec une prime d'émission de 942 euros par part.

Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 1 158 660 euros sera inscrit au passif du bilan dans un compte "prime d'émission" sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux.

Les parts nouvelles seront intégralement libérées à la souscription.

Les parts nouvelles seront créées avec jouissance à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital. Elles seront alors complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Les associés ont décidé à l'unanimité de réserver la souscription de la totalité des parts sociales nouvelles aux tiers ci-après, régulièrement agréés par la collectivité des associés :

- **Société FRISAMAEC**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique, au capital de 1 446 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro unique d'identification 942 626 086, sise 40 ter rue Louvain, 92400 Courbevoie, représentée par Madame Julie GALOPHE, en sa qualité de Gérante, **à raison de 827 parts sociales pour un montant total de souscription de 944 434 euros ;**

- **Société MALAGA**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique, au capital de 651 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro unique d'identification 942 635 228, sise 15 rue de la Petite Bruyère, 78270 Blaru, représentée par Monsieur Xavier HUAULT-DUPUY, en sa qualité de Gérant, **à raison de 403 parts sociales pour un montant total de souscription de 460 226 euros.**

Les associés se sont réunis ce jour afin de constater que :

- les 1 230 parts sociales nouvelles de 200 euros chacune ont été souscrites en totalité par les sociétés FRISAMAEC et MALAGA, dans les proportions telles qu'indiquées ci-avant,

- les 1 230 parts nouvelles ont été libérées en totalité de leur montant nominal et de la prime d'émission.

L'Assemblée Générale constate en outre :

- la somme de 1 404 660 euros, correspondant au montant des souscriptions en numéraire a été déposée à la banque CIC NORD OUEST à un compte "Augmentation de capital à réaliser" ouvert au nom de la Société ainsi que l'atteste le récépissé établi par ladite banque ;

- l'augmentation de capital est ainsi régulièrement et définitivement réalisée.

TROISIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, la collectivité des associés décide que les articles 6 et 7 des statuts sont remplacés par les dispositions ci-après :

ARTICLE 6 - APPORTS - FORMATION DU CAPITAL

Il est ajouté à cet article l'alinéa suivant :

"Aux termes de Décisions unanimes des associés en date des 1^{er} août 2025 et 10 septembre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 246 000 euros par apport en numéraire pour être porté de 4 120 000 euros à 4 366 000 euros par création de 1 230 parts nouvelles souscrites et libérées par les Sociétés FRISAMEC et MALAGA agréées en qualité de nouvelles associées."

Le reste de l'article demeure inchangé.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à QUATRE MILLION TROIS CENT SOIXANTE SIX MILLE EUROS (4 366 000 euros) divisé en 21 830 parts sociales de 200 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 24 791 et attribuées aux associés en proportion de leurs droits respectifs, étant rappelé que :

(...)

Les parts sont attribuées et réparties comme suit :

Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

à concurrence de 1 678 parts sociales

portant les 20 282 à 21 959, ci 1 678 parts

Monsieur Jean-Claude ALLAIN,

à concurrence d'une part sociale au titre d'un prêt de consommation

portant le numéro 15 857, ci 1 part

Société AMALGAMA INOV

à concurrence 342 parts sociales

portant le numéro 1 086 à 1 193, 22 437 à 22 670, ci 342 parts

Madame Cinthia ATTLANE
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 939, ci..... 1 part

Société BEQ EXPERTISE, AUDIT ET CONSEIL
à concurrence de 100 parts sociales
portant les numéros 14 267 à 14 301 et 14 859 à 14 923, ci100 parts

Société BJC AUDIT ET FINANCE,
à concurrence de 600 parts sociales
portant les numéros 8 323 à 8 511, 9 286 à 9 365 et 13 237 à 13 567, ci..... 600 parts

Madame Valérie BLEUZÉ,
à concurrence d'une part sociale
portant le numéro 9 7901 ci..... 1 part

Société BURTIN ET ASSOCIES –JMFB PARTICIPATIONS
à concurrence de 6 336 parts sociales
portant les numéros 1 à 120, 696 à 904, 1 931 à 4 091, 4 125 à 5 624,
5 626 à 7 124, 7 379 à 7 778, 7 825 à 7 962, 10 163 à 10 282, 13 588 à 13 732,
13 864 à 13 874 et 14 933 à 14 965, ci..... 6 336 parts

Société B&D EXPERTISE
à concurrence de 697 parts sociales
portant les numéros 17 574 à 18 270, ci..... 697 parts

Monsieur BURTIN Florent
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 5 625, ci..... 1 part

Monsieur BURTIN Jean-Marie
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 695, ci..... 1 part

Monsieur BUSSON Jean-Christophe
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 165, ci..... 1 part

Société CHALLENGER
à concurrence de 331 parts sociales
portant les numéros 1 194 à 1 237, 8 814 à 8 964, 9 131 à 9 165,
13 841 à 13 863, 14 845 à 14 858, 17 108 à 17 171 ci331 parts

Société CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE
à concurrence de 13 parts sociales
portant les numéros 22 047 à 22 059, ci13 parts

Société CREARE SUCCESSIO

En pleine propriété à concurrence de 1 897 parts sociales
portant les numéros, 1 241 à 1 320, 1 522 à 1 549, 8 168,
8 663 à 8 696, 9 180 à 9 186, 9 616 à 9 789, 10 308 à 10 352, 10 587 à 10 657,
13 001 à 13 151, 14 156 à 14 266, 14 979 et 14 980, 16 138 à 16 929,
17 172 à 17 572, ci 1 897 parts

Au titre de prêts de consommation à concurrence de 2 529 parts sociales,
Portant les numéros 978 à 1 085, 1 321 à 1 428, 1 562 à 1 723, 7 125 à 7 225,
8 171 à 8 322, 8 512 à 8 650, 8 697 à 8 813, 9 366 à 9 498,
9 839 à 9 946, 10 055 à 10 162, 10 283 à 10 307, 10 369 à 10 469,
13 733 à 13 840, 13 875 à 14 066, 15 858 à 16 073, 16 930 à 16 941,
21 960 à 22 046, 22 060 à 22 159, 22 160 à 22 436, 22 671 à 22 845 ci 2 529 parts

Monsieur Olivier DUBRULLE,
à concurrence d'une part sociale
portant le numéro 9 791 ci..... 1 part

Société EMIA CONSEIL
à concurrence de 99 parts sociales
portant le numéro 18 660 à 18 746, 23 160 à 23 171, ci 99 parts

Société EXALTA
à concurrence de 98 parts sociales
portant le numéro 18 747 à 18 833, 23 172 à 23 182, ci..... 98 parts

Société FERAUDIT
à concurrence de 826 parts sociales portant les numéros 206 à 484,
927 à 937, 940 à 977, 1 778 à 1 929,
10 707 à 10 726, 13 152 à 13 236, et 14 521 à 14 641,
17 031 à 17 107, 23 033 à 23 075, ci.....826 parts

Monsieur FERRAND Jean-Nicolas
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 4 092, ci..... 1 part

Société FRESQUET & ASSOCIES
à concurrence de 135 parts sociales
portant le numéro 19 008 à 19 094, 23 194 à 23 241, ci 135 parts

Société FLB SERVICES
à concurrence de 32 parts sociales
portant les numéros 906 à 915, 4 110 à 4 124, 9 173 à 9 179, ci..... 32 parts

Société GAJEC
à concurrence de 120 parts sociales
portant les numéros 1 724 à 1 777, 8 651 à 8 662,
9 187 à 9 193, 9 792 à 9 838, ci120 parts

Société GALATEE
à concurrence de 788 parts sociales
portant les numéros 485 à 694, 1 238 à 1 240, 1 429 à 1 521,
1 550 à 1 561, 8170, 8 965 à 9 130, 14 302 à 14 520, 23 076 à 23 159, ci..... 788 parts

Monsieur GIRAUD Yannis
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 166, ci..... 1 part

Madame JACQUES Marie-Aurore
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 4 094, ci..... 1 part

Madame Sophie JAMIN
à concurrence de 507 parts sociales
portant le numéro 19 254 à 19 760, ci..... 507 parts

Madame JEAN Gaëlle
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 169, ci..... 1 part

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER
à concurrence de 355 parts sociales
portant le numéro 19 927 à 20 281, ci..... 355 parts

Société KISLEV CONSEIL
à concurrence de 89 parts sociales
portant les numéros 16 942 à 17 030 ci.....89 parts

Madame Annie LE LOSTEC
à concurrence d'une part sociale au titre d'un prêt de consommation
portant le numéro 15 856, ci..... 1 part

Société LEAD CONSEIL
à concurrence de 301 parts sociales
portant les numéros 14 067 à 14 115, 14 642 à 14 844 et 14 992 à 15 000, ci 301 parts

Monsieur LEBOUVIER François
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 8 164, ci..... 1 part

Société LFINANCE
à concurrence de 327 parts sociales
portant les numéros 8 167, 9 499 à 9 509, 9 947 à 10 054,
13 568 à 13 587, 22 846 à 23 032, ci327 parts

Société MA RH Talent
à concurrence de 18 parts sociales
portant les numéros 905, 4 095 à 4 109, 9 166 et 9 167, ci 18 parts

Société MEKDAD CONSULTING
à concurrence de 87 parts sociales
portant le numéro 18 834 à 18 920, ci..... 87 parts

Monsieur NEGREL Franck
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 4 093, ci..... 1 part

Société PERIER CONSULTING EURL
à concurrence de 1 338 parts sociales
portant les numéros 916 à 926, 1930, 7 226 à 7 378, 7 779 à 7 824, 8 163,
9 168 à 9 172, 9 194 à 9 214, 9 511 à 9 615, 10 658 à 10 706, 14 924 à 14 932,
14 981 à 14 991 et 15 001 à 15 855, ci..... 1 338 parts

Monsieur PERIER Dominique
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 9 510, ci..... 1 part

Société P&L MDP CONSEILS
à concurrence de 98 parts sociales
portant le numéro 18 921 à 19 007, 23 183 à 23 193 ci..... 98 parts

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE à
concurrence de 356 parts sociales
portant le numéro 10 353 à 10 368, 10 470 à 10 586 et 16 074 à 16 137,
et 19 095 à 19 253, ci356 parts

Madame Betty QUINCHON
à concurrence d'1 part sociale
portant le numéro 938, ci..... 1 part

Monsieur Jérôme REBISCOUL
à concurrence de 1 part sociale
portant le numéro 17 573, ci1 part

Société XANTHYLENE
à concurrence de 320 parts sociales
portant le numéro 23 242 à 23 561.....320 parts

Société MLC ADVISORY
à concurrence de 83 parts sociales
portant le numéro 19 761 à 19 843 83 parts

Société MARTEL SOCIETE INVESTISSEMENT,
à concurrence de 83 parts sociales
portant le numéro 19 844 à 19 926..... 83 parts

Société FRISAMAEC
à concurrence de 827 parts sociales
portant le numéro 23 562 à 24 388.....827 parts

Société MALAGA
à concurrence de 403 parts sociales
portant le numéro 24 389 à 24 791.....403 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 21 830 parts.

Conformément à la loi, les soussignés déclarent expressément que les 21 830 parts sociales susvisées, sont intégralement libérées et sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

QUATRIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

À cet effet, un original des présentes est remis aux gérants qui le reconnaissent.

Monsieur Jean-Claude ALLAIN

Florent BURTIN
Pour son compte et pour le compte de
Société BURTIN ET ASSOCIES -JMFB PARTICIPATIONS
Société FLB SERVICES

Monsieur Jean-Marie BURTIN

Monsieur Jean-Christophe BUSSON
Pour son compte et pour le compte de Société BJC AUDIT ET FINANCE

Monsieur Jean-Nicolas FERRAND
Pour son compte et pour le compte de Société FERAUDIT

Madame Cinthia ATTLANE
Pour son compte et pour le compte de
Société LEAD CONSEIL
Société CREARE SUCCESSIO

Monsieur Yannis GIRAUD
Pour son compte et pour le compte de Société CHALLENGER

Monsieur Franck NEGREL
Pour son compte et pour le compte de Société GALATEE

Madame Betty QUINCHON
Pour son compte et pour le compte de Société BEQ EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

Monsieur François LEBOUVIER
Pour son compte et pour le compte de Société LFINANCE

Madame Annie LE LOSTEC

Madame Gaëlle JEAN
Pour son compte et pour le compte de Société GAJEC

Monsieur Dominique PERIER
Pour son compte et pour le compte de Société PERIER CONSULTING

Monsieur Jérôme REBISCOUL
Pour son compte et pour le compte de Société B&D EXPERTISE

Madame Marie-Aurore JACQUES
Pour son compte et pour le compte de Société MA RH Talent

Madame Sophie JAMIN
Pour son compte et pour le compte de Société ALEOS EXPERTISE AUDIT ET CONSEIL

Monsieur Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER

CHAUVIN CONSEIL EXPERTISE
Représentée par Pierrick CHAUVIN

Société AMALGAMA INOV
Représentée par Monsieur Matthieu HANACHOWICZ

Société KISLEV CONSEIL
Représentée par Monsieur Dan ZERBIB

Société EMIA CONSEIL
Représentée par Madame Ashia LEMONIER

Société EXALTA
Représentée par sa Gérante, Madame Aurélie CAVALIÉ

Société FRESQUET & ASSOCIES,
Représentée par son Gérant Monsieur Jean-Paul FRESQUET

Société MEKIDAD CONSULTING
Représentée par son Monsieur Abderrahman MEKIDAD

Société P&L MDP CONSEILS
Représentée par Madame Maïté PEREIRA

Société PROPHYLAXIS EXPERTISE-COMPTABLE
Représentée par Monsieur David HENNION

Madame Valérie BLEUZÉ

Monsieur Olivier DUBRULLE

Société XANTHYLENE
Représentée par Madame Marlène PERNOT

Société MLC ADVISORY,
Représentée par Madame Marlyn CODO

Société MARTEL SOCIETE INVESTISSEMENT,
Représentée par Monsieur Vincent MARTEL

En présence de
Société MJVI
Représentée par Monsieur Sébastien RIVALLANT